Vu du colombier

Edito

Chères L'Houméennes, Chers L'Houméens,

Le projet privé de l'APAJH et REVIAH sur l'ancien séminaire avec des financements de l'ARS est arrêté pour un problème budgétaire. Comme je l'ai expliqué lors de la cérémonie des vœux, nous sommes extrêmement déçus. La commune n'a versé aucune somme, mais elle a consacré du temps et donné de l'espoir à ces familles. Nous allons devoir, avec le futur propriétaire qui sera la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, lancer à nouveau un appel à projets et nous reviendrons vers vous pour vous le présenter.

Le vote du budget 2024 est prévu pour la fin du mois de mars. Ce qui nous amène à la question suivante : qu'est-ce qu'une bonne gestion financière ?

La bonne gestion, c'est de ne pas laisser se dégrader les moyens matériels, les bâtiments et les agents qui font la force du service public. C'est aussi garder un œil avisé sur notre épargne brute (autour de 20%) et un endettement maitrisé ce qui est notre cas. Car à un moment donné, il faut bien réparer, remettre à niveau, investir. Sur l'actuel mandat, nos priorités sont donc davantage de restaurer, de réhabiliter, de continuer à remettre sur pied plutôt que de proposer des équipements nouveaux. Nous allons dans le bon sens, avec prudence et honnêteté, mus par la seule volonté de proposer des services de qualité assurés dans de bonnes conditions, en étant transparents sur les investissements financiers qui seront nécessaires.

L'augmentation de la population se traduit par des coûts de fonctionnement et d'investissement supplémentaires mais elle amène aussi de nouvelles ressources et témoigne de l'attractivité de la commune, de ses services à la population, de ses associations et de son cadre de vie. L'ensemble étant toujours améliorable.

Il reste évidemment encore beaucoup de travaux à mener, de projets à faire avancer, de services à développer, de réponses à trouver et à financer : le chemin à faire est encore conséquent. Sachons aussi considérer la part déjà parcourue !

En attendant, bonne lecture de ce magazine et surtout prenez bien soin de vous.

Bien à vous.

Jean-Luc ALGAY
Maire de L'Houmeau
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération au Développement Economique
Président de la Rochelle Technopole

LES AGRICULTEURS DU SECTEUR VOUS INFORMENT :

Pourquoi les agriculteurs traitent-ils leurs champs la nuit ?

Loin de nous l'idée d'embêter les riverains ou de se cacher ! Nous réalisons la pulvérisation de nos champs la nuit afin de bénéficier des conditions optimales de traitement et, selon les cas, de réduire les doses de produits.

En effet un traitement nocturne permet de profiter d'une meilleure hygrométrie, de la rosée, de moins de vent et de protéger les insectes pollinisateurs. Les plants sont plus réceptifs aux traitements et seront mieux protégés en réduisant la quantité de produits utilisés.

Tous les produits pulvérisés sont homologués par l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail : il s'agit d'un établissement public à caractère administratif, sous la tutelle des ministères de la santé, de l'environnement, de l'agriculture, du travail et de la consommation.)

Cette année, nous réaliserons 4 ou 5 pulvérisations sur nos champs dont 2 avec de l'engrais liquide.

Jérémy Gassuau, Pierre Louis Prunier et Rodolphe Chavignay (associés de l'EARL Les Grands Champs)

ERRATUM BULLETIN MUNICIPAL

Une erreur s'est glissée dans le bulletin municipal « Le l'Houméen n°9 » paru début janvier. Page 24, il est écrit que l'association L'Houmeau Animation « a été créée par Didier et Sylvie Limbourg en 1998 ». Or, un lecteur attentif a signalé à la rédaction que l'association a été créée suite à la dissolution de la commission municipale d'animation. La première présidente de L'Houmeau Animation était Mme Vinet et ainsi l'association a pu poursuivre la réalisation d'animations pour le village durant 25 ans. A l'époque Sylvie Limbourg était trésorière et Didier Limbourg adhérent.

Des projets plein la tête

Le 26 janvier, les 12 jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants ont eu le plaisir, ou pour certains l'immense trac, de prendre la parole aux côtés de Monsieur le Maire et de ses invités pour présenter leurs vœux à la population L'Houméenne.

Ils ont pu exposer leurs 4 grands projets de l'année :

- Organisation d'un petit déjeuner collectif pour les enfants de l'école élémentaire
- Organisation d'un cross enfants / parents
- Formation aux premiers secours pour les enfants de l'école élémentaire
- Installation d'un jeu au sol dans la cour de l'école maternelle

Nous leurs souhaitons une excellente année et beaucoup de réussite dans leurs projets.

La parole au CCAS

Argent de poche : lancement des inscriptions 2024

Les inscriptions pour le dispositif Argent de poche été 2024 sont ouvertes ! Pour candidater rien de plus simple, il vous suffit de remplir et retourner un dossier d'inscription à la Mairie avant le 3 juin 2024. Pour rappel, ce programme offre la possibilité aux l'houméen(ne)s âgés de 16 à 18 ans d'effectuer des missions de 3h30 par jour sur 10 jours auprès des services communaux en échange d'une indemnité de 15€ par demi-journée travaillée. Cette année, ces missions se dérouleront du 1er au 26 juillet. Places limitées, ne tardez pas à vous inscrire !

Dossier de candidature disponible à l'accueil de la Mairie ou sur le site internet http://www.mairie-lhoumeau.fr/

TOUS À VÉLO SUR L'HOUMEAU !

Le CCAS organise, le samedi 25 mai un après-midi sur le thème du vélo. Vous pourrez participer à divers ateliers autour de ce moyen de transport : atelier mécanique pour apprendre à réparer soi-même son vélo, proposition de balade en triporteur pour les personnes à mobilité réduite, parcours découverte sur la commune ou encore atelier code de la route avec la Sécurité Routière.
Gratuit et ouvert à tous, cet évènement se déroulera dans le parc de la commune.
Vous pouvez dès à présent inscrire la date dans votre agenda !
Pour plus d'informations :
ccas@lhoumeau.fr / 05.46.50.91.39

EXPRESSION DE L'OPPOSITION :

Chers L'Houméennes et L'Houméens

La sécurité de tous, notre priorité.

Nous avons noté que le cheminement des piétons et cyclistes, n'était pas matérialisé entre le N°8 rue des Tamaris et le bas de la rue de Beauséjour. Les piétons ont, à cet endroit, la possibilité d'emprunter le trottoir, ce qui est interdit aux cyclistes. En bas de la rue de Beauséjour, avant le carrefour avec la rue des Tamaris, aucune signalisation ne prévient de la présence fréquente de piétons et cyclistes à cette intersection.

Les nombreux cyclistes empruntant la rue de Monsidun jusqu'au Bonnodeau seraient plus en sécurité si les marquages au sol et sur les obstacles étaient repeints, d'autant plus qu'il faudra attendre plus longtemps qu'espéré la mise en service d'une voie cyclable en direction de Lagord.

Annie VILLANOVA - Myleine CAPPE
L'équipe de l'opposition

FESTIVAL DE LA TRES PETITE ENFANCE

Du 19 novembre au 3 février, le festival « Petit arbre sème des chansons » a parcouru les routes de Saintonge et de l'agglomération de la Rochelle pour proposer 7 temps forts plaçant les tout petits au premier plan et mettant en lumière l'incroyable talent des professionnelles de la petite enfance. La commune de L'Houmeau a accueilli la dernière date au complexe Saint-Exupéry le 3 février pour le plus grand plaisir des enfants âgés de 6 mois à 6 ans et de leurs familles grâce à la collaboration entre le duo d'artistes « Frangélik », le Relais Petite Enfance intercommunal (L'Houmeau, Lagord, Nieul-sur-Mer), et la Ludomobile du Centre social du Pertuis.

Durant cette journée, les trois représentations proposées par les assistantes maternelles et les artistes ont affiché complet !

Une sieste musicale, un baby-brunch et des ateliers ouverts ont été proposés aux familles (ateliers sensoriels, art du cirque).

Aurélie CROUZEAU
Adjointe en charge de l'Enfance-Jeunesse
Sébastien COURADIN
Responsable du service Enfance-Jeunesse

L'année 2023 en chiffres

FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT RÉALISÉS

LE FONCTIONNEMENT

Le fonctionnement recense toutes les opérations et dépenses courantes de la collectivité. Les dépenses comprennent les frais de personnel, des fournitures, des fluides (eau, électricité…), des intérêts de la dette, des prestations de services…

Les recettes concernent les ressources fiscales, dotations de l'Etat, concours financiers, recettes tarifaires…

Dépenses : 2 033 042.60 €

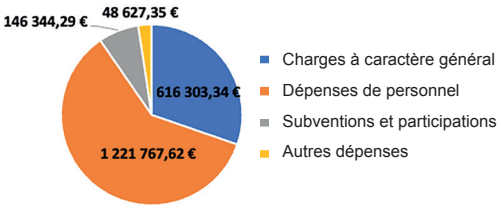

Recettes : 2 566 068.39 €

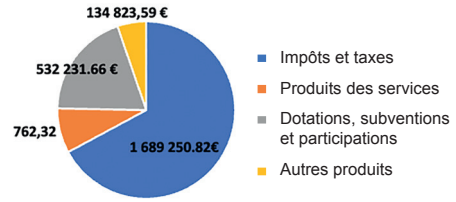

Les principaux ratios

. Dépenses réelles de fonctionnement / hab : 688 €
. Recettes réelles de fonctionnement / hab : 950 €
. Dépenses d'équipement brut / hab : 433 €
. Encours de la dette : 649 €/hab (contre 694 € en 2022)
. Capacité de désendettement : 3.49 années

Montant de l'épargne brute : 549 231.74 €
La différence entre les dépenses et les recettes sert à financer l'investissement

L'INVESTISSEMENT

L'investissement recense l'ensemble des flux financiers relatifs à l'entretien durable du patrimoine municipal, la construction de nouveaux équipements et le remboursement du capital de la dette.

Principales réalisations :

- Opération de voirie rues du Cormier, Raymond Jean, Océan et impasse des Ecoles : 802 814 €
- Autres travaux de voirie : 29 396 €
- Travaux sur les bâtiments communaux : 93 841 €
- Equipement des écoles/enfance jeunesse : 15 645 €
- Géothermie : 18 544 €

Dépenses : 1 221 793 €	Recettes : 928 701 €
Dépenses d'équipement 991 679 €	Dotations et fonds divers (taxe d'aménagement, FCTVA…) FCTVA : Il s'agit d'une partie de la TVA récupérée sur les dépenses d'investissement de l'année 2021 525 090 €
Remboursement de la dette 212 285 €	Reprise de l'excédent 221 109 €
Autres dépenses 17 829 €	Subventions 182 502 €

Quelques chiffres sur la consommation énergétique de la commune* :

La consommation en électricité a diminué de **15.05%** sur les dix premiers mois de l'année 2023 par rapport à ceux de l'année, 2022. Dans le même temps, le prix global a augmenté de 28.30%.

Pour le gaz, notre consommation a baissé de **28.85%** pour la même période que l'électricité. Malgré cette baisse, le coût du gaz a augmenté de 80.33% entre 2022 et 2023.

* : Au moment où nous écrivons ces lignes, nous n'avons pas reçu les factures pour les mois de novembre et décembre 2023.

Claude PAIN
Conseiller municipal délégué aux finances
Romain MICAUD
Agent en charge des finances

Informations :

Service enfance jeunesse :

INFOS PRATIQUES

Vacances de Printemps :

du lundi 15 avril au vendredi 26 avril (réservations sur le portail famille avant le 5 avril)

Vacances d'été :

- du lundi 8 au vendredi 26 juillet (réservations sur le portail famille avant le 28 juin)
- du lundi 26 au vendredi 30 août (réservations sur le portail famille avant le 26 juillet)

Fermetures du service :

- Pont de l'Ascension : du mercredi 8 mai au dimanche 12 mai 2024

Vacances d'été :

- du samedi 27 juillet au dimanche 25 août 2024

Inscriptions scolaires 2024-2025

Depuis le 12 février, les familles souhaitant pré-inscrire leur enfant à l'école (enfants entrant en petite section de maternelle ou récemment arrivé sur la commune) peuvent se présenter à la mairie pour retirer un dossier d'inscription.

Un rendez-vous sera convenu par la suite avec les Directrices des écoles pour l'inscription définitive.

Renseignements au 05 46 50 95 49 / enfance.jeunesse@lhoumeau.fr

COIN LECTURE "Richard Lefevre"

Cher ami lecteur, Chère amie lectrice,

Sur la proposition du regretté Richard Lefèvre, la municipalité a mis à votre disposition cet espace afin d'encourager la lecture. Il fonctionne sur un principe simple : celui de l'échange de livres. Cependant pour être maintenu dans un bon état de fonctionnement un certain nombre de règles doivent être respectées :

- Ne déposer que des romans, essais, poésies, récits, …
- Les livres doivent être en bon état et propres (pas de pages déchirées, couvertures sales, pages jaunies …)
- Il est interdit de déposer des ouvrages tels que : dictionnaires en tous genres, livres de cuisine, encyclopédies, manuels techniques, livres scolaires, revues etc.

L'espace disponible n'étant pas extensible il convient de maintenir une bonne rotation des ouvrages. Un coin spécifique est réservé aux ouvrages pour les enfants.

Malheureusement nous devons déplorer un certain nombre de comportements incompatibles avec les règles énoncées ci-dessus obligeant les bénévoles à effectuer régulièrement le tri et l'évacuation de nombreux ouvrages plutôt destinés à la déchetterie. Cet espace ne pourra continuer à apporter sa contribution à la culture que si les conditions d'utilisation sont respectées.

Nous comptons sur vous pour respecter et maintenir ce lieu propre et accueillant.

Claude PAIN
Conseiller Municipal délégué aux finances

Informations :

LES DÉFIBRILLATEURS « GARDIENS DE LA SÉCURITÉ CARDIAQUE » : OÙ SONT-ILS ?

La Municipalité a fait installer 2 défibrillateurs sur la commune, mais savez-vous où ils se trouvent ?

Le premier se situe sur la façade de la mairie. Cet endroit central offre une accessibilité optimale. La mairie, en tant que point de rassemblement collectif, est facilement repérable.

Le deuxième défibrillateur est installé sur la façade du complexe sportif Saint-Exupéry. Ici, il permet d'assurer la sécurité des utilisateurs du complexe sportif mais également celle des usagers des écoles et de la plaine de jeux.

Des séances d'information sur l'utilisation des défibrillateurs ont été organisées pour les agents municipaux, les Présidents des associations utilisant le complexe Saint-Exupéry, mais également des professionnels présents sur l'esplanade de la Mairie. Cette sensibilisation vise à garantir une intervention rapide et efficace en cas d'urgence. Nous vous rappelons qu'aucune formation n'est obligatoire pour leur utilisation.

DÉCHETS : UN NOUVEAU CALENDRIER DE COLLECTE À PARTIR DU 1ER MARS 2024

©Pierre Meunie Agglo La Rochelle

L'Agglo a confié à SUEZ la collecte des déchets ménagers et assimilés sur les 28 communes du **territoire depuis le 1er mars.** Ce changement implique la mise en place d'un nouveau calendrier de ramassage des ordures ménagères (bacs bleus) et des emballages et papiers (bacs jaunes) dans les communes.

Ce nouveau marché est destiné à répondre aux objectifs de réduction des déchets et de l'empreinte carbone de notre territoire.

Les changements au 1er mars prochain :

- **de nouveaux jours de collecte, du lundi au vendredi,** sauf pour Châtelaillon-Plage, l'hypercentre et le Vieux-Port de La Rochelle où les tournées continueront le samedi ;
- **de nouveaux horaires de collecte :** le matin (à partir de 5 heures), le soir (à partir de 19 heures) ou l'après-midi à partir de 13 heures ;
- de nouvelles consignes à appliquer : ne rien déposer en dehors ou à côté des bacs car cela ne sera pas ramassé, ne pas mettre les gros cartons bruns dans les bacs jaunes, mais les apporter en déchèterie.

A l'Houmeau, la collecte des ordures ménagères (bac bleu) sera effectuée le mercredi à partir de 5h du matin. Les emballages et papiers (bac jaune) seront collectés le vendredi à partir de 13h. Les bacs devront être sortis la veille du jour de collecte à partir de 19h et rentré avant 19h, le jour de la collecte (arrêté municipal n°01AP2024).

ELECTIONS EUROPÉENNES : COMMENT VOTER ?

Les élections européennes auront lieu en France le dimanche 9 juin 2024. Tout citoyen âgé d'au moins 18 ans et inscrit sur les listes électorales peut voter. Vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale de L'Houmeau ? Pas d'inquiétude, vous avez jusqu'au 1er mai 2024 pour vous inscrire en ligne sur le site service-public.fr et jusqu'au 3 mai 2024 pour effectuer cette démarche à la mairie. Pour rappel, les jeunes citoyens de 18 ans, ayant effectués leur recensement militaire sont inscrits d'office et n'ont pas de démarche à effectuer. Afin de vérifier votre inscription sur les listes électorales, vous pouvez consulter le site Internet www.service-public.fr.

En cas d'absence le jour du scrutin, n'oubliez pas de faire une procuration en ligne, à la brigade de gendarmerie ou au commissariat de police.

Agenda

Les rendez-vous de la Ludomobile :

La ludomobile sera à L'Houmeau le 3ème vendredi de chaque mois au Complexe Saint-Exupéry (salle de l'Astéroïde) de 16h30 à 18h30 et le 1er mercredi du mois salle de l'Orangerie de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Le rendez-vous est pris pour :
- Mercredi 6 mars de 10h à 12h et de 14h à 18h salle de l'Orangerie
- Vendredi 15 mars de 16h30 à 18h30 au complexe Saint-Exupéry
- Mercredi 3 avril de 10h à 12h et de 14h à 18h salle de l'Orangerie
- Vendredi 12 avril de 16h30 à 18h30 au complexe Saint-Exupéry

Les nouvelles séances du Repair Café :

Des passionnés de la petite réparation se retrouvent pour prolonger ou donner une seconde vie aux objets du quotidien
Les séances se déroulent à la Maison Intergénérations et sont libres d'accès. Prochains rendez-vous :
- Jeudi 7 mars de 16h à 19h
- Samedi 23 mars de 14h à 17h
- Jeudi 4 avril de 16h à 19h
- Samedi 20 avril de 14h à 17h

Renseignements par mail repaircafe17137@yahoo.com

Samedi 9 mars à 20h30 : Gala de magie organisé par la Promotion de l'Houmeau au complexe Saint-Exupéry. Ouverture des portes à 19h30, placement libre. Réservation au 06.62.74.02.49 ou sur www.lapromotiondelhoumeau.fr Adulte 10€/enfant 5€.

Samedi 16 et dimanche 17 mars : Village de châteaux gonflables par l'association l'Ecole en Marche au complexe Saint-Exupéry de 10h à 18h. A partir de 2€, buvette et restauration sur place.

Mardi 19 mars à novembre à 17h : Commémoration du 19 mars 1962 sur l'esplanade de la Mairie de l'Houmeau en collaboration avec la mairie de Lagord

Samedi 23 mars à 18h : Le Printemps des Poètes sur le thème de la Grâce. Un spectacle écrit réalisé et joué par les bénévoles du Comité Culturel et de Loisirs de L'Houmeau avec la participation de l'atelier Impression Expression. Entrée libre avec passage au chapeau. Buvette et restauration sur place. Complexe Saint-Exupéry.

Dimanche 24 mars à 11h : 6ème édition de la color run Action Contre la Faim organisée par 6 étudiants de l'IUT de La Rochelle. Parcours de 5 km au départ du parc de la mairie. Accueil des coureurs à 10h. Inscription 12,50€ étudiants 10€ tous les bénéfices seront reversés à l'association Action contre la Faim. Contact 06.86.46.41 / acfstudentcolor2021@gmail.com

Dimanche 7 avril de 9h à 18h : Marché de Printemps de la Promotion de l'Houmeau. Une nouvelle édition du marché de Printemps qui se déroulera au Complexe Saint-Exupéry. Une trentaine d'exposants (producteurs locaux et de créateurs) seront présents pour vous accueillir.

Samedi 27 avril vente et troc de plantes de 9h à 12h30 : Marché de plants, fleurs et graines mais également de confitures et de gâteaux organisé par l'association Au bonheur des jardiniers de l'Houmeau. Esplanade de la Mairie. Contact 06.14.15.30.60

Tous les détails de ces manifestations seront diffusés sur les supports de communication municipaux, site Internet www.mairie-lhoumeau.fr, page Facebook @mairiedelhoumeau et panneaux d'affichage. Restez informés !

Directeur de la publication : Jean-Luc ALGAY
Coordination : Wilfried MONTEAU, Marianne BRUNET et Yannick CADET
Dépôt légal : Mars Avril 2024 - ISSN 1630-8700
Création et mise en page : Simone - Impression : **Imprimerie Rochelaise**
IMPRIMERIE Rochelaise
PEFC 10-31-1240